



Rapport annuel 2023 SAGE Born et Buch

Aurélie VERSTRAET



SOMMAIRE

I.	Présentation du SAGE Born et Buch	Erreur ! Signet non défini.
1.	Présentation du territoire	Erreur ! Signet non défini.
2.	Présentation de l'organisation	Erreur ! Signet non défini.
3.	Dates à retenir.....	Erreur ! Signet non défini.
4.	Principaux enjeux identifiés	Erreur ! Signet non défini.
5.	Constitution de la CLE	Erreur ! Signet non défini.
II.	Animation	Erreur ! Signet non défini.
1.	Mise en œuvre de l'enjeu transversal « Gouvernance, communication et connaissance ».....	Erreur ! Signet non défini.
a)	Commission Locale de l'Eau (CLE)	Erreur ! Signet non défini.
b)	Proposition de constitution du Comité Technique de la CLE.....	Erreur ! Signet non défini.
c)	Avis de la CLE.....	Erreur ! Signet non défini.
d)	Communication / Sensibilisation	Erreur ! Signet non défini.
e)	Connaissance.....	Erreur ! Signet non défini.
f)	Projet Européen Life Eau&Climat.....	Erreur ! Signet non défini.
2.	Mise en œuvre de l'enjeu « Préservation de la qualité des eaux »	Erreur ! Signet non défini.
3.	Mise en œuvre de l'enjeu « Gestion quantitative et hydraulique »	Erreur ! Signet non défini.
4.	Mise en œuvre de l'enjeu « Protection, gestion et restauration des milieux ».....	Erreur ! Signet non défini.
5.	Mise en œuvre de l'enjeu « Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale »	Erreur ! Signet non défini.
III.	Perspectives 2024	Erreur ! Signet non défini.

I. Présentation du SAGE Born et Buch

1. Présentation du territoire

Le territoire du SAGE représente une **superficie de 1 490km²** et 350 km² de cours d'eau, il s'étend du bassin d'Arcachon pour sa limite Nord au courant de Mimizan et à la limite de partage des eaux avec l'Onesse pour sa limite sud, et les têtes de bassin versant pour la limite est.

Il comprend les bassins versants de 4 plans d'eau : **le lac de Cazaux-Sanguinet, le petit étang de Biscarrosse, le lac de Parentis-Biscarrosse et l'étang d'Aureilhan**. La formation de ces plans d'eau résulte de phénomènes tectoniques et de variations du niveau de la mer, particulièrement marquées aux époques glaciaires et quaternaire

Composé de 3 Communautés de Communes (CCGL, CCCHL, CCM), il comprend 27 communes incluses en tout ou partie dans le bassin versant : 6 situées en Gironde, 21 dans les Landes.

2. Présentation de l'organisation

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DES LACS DU BORN
(SMBVLB)
29 avenue Léopold Darmuzey
40160 PARENTIS-EN-BORN

Président : Jean-Richard SAINT-JOURS
Animation : Animatrice Aurélie VERSTRAET (0,5 ETP)

3. Dates à retenir

Arrêté inter préfectoral délimitant le périmètre du SAGE des étangs Born et Buch du 23/03/2007.

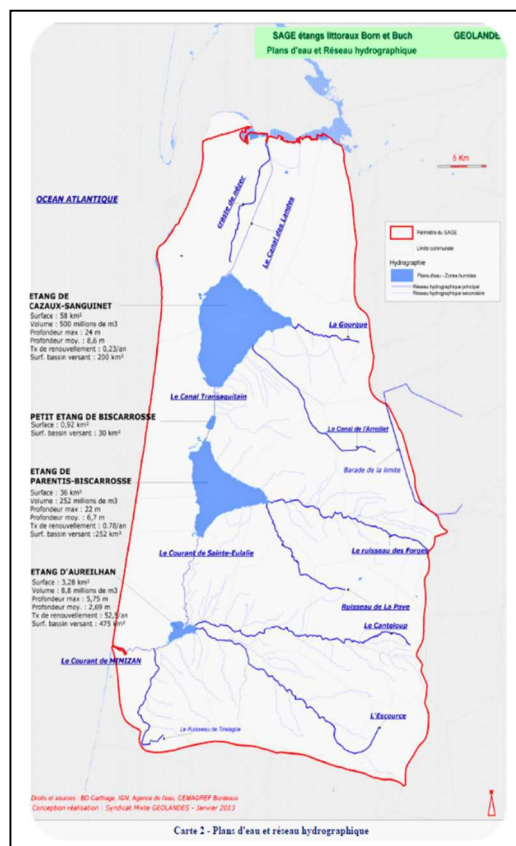
Approbation du SAGE validation du SAGE par la CLE le 20 mai 2016 et publication de l'arrêté Inter-préfectoral d'approbation du SAGE le 28 juin 2016.

Arrêté Préfectoral du 23 novembre 2021 : installation de la nouvelle CLE.

4. Principaux enjeux identifiés

- Gouvernance, communication et connaissance,
- Préservation de la qualité des eaux,
- Gestion quantitative et hydraulique,
- Protection, gestion et restauration des milieux,
- Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale.

5. Constitution de la CLE



Arrêté Préfectoral du 23 novembre 2021 : installation de la nouvelle CLE, chargée de l'élaboration, la révision et le suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux.

Composée de 42 membres dont 21 membres du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux, 13 membres du collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées et de 8 membres du collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Présidence : Jean-Richard SAINT-JOURS.

II. Animation

En tant que structure porteuse du SAGE le SMBVLB partage avec la Communauté de Communes des Grands Lacs un poste permanent de la Responsable du Pôle Environnement et Transition Ecologique dont 50% est consacré à l'animation du SAGE.

Descriptif de l'animation pour l'année 2023 (1/2 ETP) :

- Secrétariat et animation de la CLE, du Bureau et du Comité Technique du SAGE,
- Suivi technique, administratif et financier de l'application des mesures du SAGE, notamment par l'élaboration du bilan annuel et du bilan mi-parcours d'avancement de mise en œuvre du SAGE,
- Analyse des dossiers loi sur l'eau transmis et préparation des avis,
- Secrétariat et préparation des réponses aux sollicitations du SAGE par les acteurs du territoire (élus, techniciens, associations, usagers) sur les différentes thématiques du SAGE,
- Communication, sensibilisation et diffusion du SAGE,
- Veille sur les actualités de l'outil SAGE et participation au réseau des animateurs SAGE et des ateliers sur la ressource en eau

L'animation 2023 s'est particulièrement attachée à :

- Remettre en fonctionnement la CLE,
- Proposer un nouveau Comité Technique de la CLE,
- Suite à la création du poste de Responsable du pôle environnement et transition écologique – Animatrice SAGE, proposer une organisation cohérente du pôle autour des documents cadres SAGE Born et Buch et du PCAET. Cela traduit le souhait de positionner l'animation du SAGE comme fil conducteur des actions du service environnement de la CCGL et du SMBVLB. Animer et fédérer les deux entités administratives, par le lien naturel et l'interdépendance existants entre les lacs et les cours d'eau. La responsable du pôle assure le lien entre les actions des techniciens (lacs, rivières et chargé de mission environnement – N2000).

Ainsi, la responsable de pôle:

- ✓ centralise les sujets en provenance des techniciens et les synthétisent pour en rendre compte au DST. Elle est l'interface entre le DST et les techniciens. Elle est responsable de la bonne animation du SAGE,
- ✓ organise le fonctionnement du service et accompagne dans l'organisation des priorités,
- ✓ établit les retours sur la base des comptes-rendus des réunions (CRR) structurantes établis par le service (avec élus, instances et partenaires),
- ✓ les productions de quelques natures (courriers, CRR, supports de présentation divers, préparation de réunions avec des entités extérieures ...) lui sont proposées pour relecture et validation.
- Etablir un diagnostic du site internet et proposer sa mise à jour,
- Mutualiser des supports de communication et intégration des sujets de GEStion des Milieux Aquatiques (Guides d'entretien des espaces verts à l'attention des Services Techniques communaux et riverains) et de la gestion de la ressource en eau (SAGE),

- Suivre les actions et les projets menés à l'échelle du territoire vis-à-vis de la qualité de l'eau, des milieux naturels et de l'aménagement,
- S'impliquer dans les démarches inter-SAGE et avec les structures utilisatrices de la ressource en eau sur le territoire du SAGE,
- Poursuivre le projet Européen Life Eau&Climat portant sur les impacts du changement climatique sur les ressources en eau et l'adaptation des usages.

En complément des échanges et réunions moins formels, l'animatrice a organisé ou participé à de nombreuses réunions et rencontres.

1. Mise en œuvre de l'enjeu transversal « Gouvernance, communication et connaissance »

a) Commission Locale de l'Eau (CLE)

L'arrêté Préfectoral du 23 novembre 2021 installe la nouvelle CLE, chargée de l'élaboration, la révision et le suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux Born et Buch.

Elle est composée de 42 membres dont :

- 21 membres du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux,
- 13 membres du collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées,
- 8 membres du collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

La CLE s'est réunie le 28 septembre 2023, l'ordre du jour était :

1. Démission et remplacement de Monsieur LABRUYERE, Commune SANGUINET
2. Rappel des règles de fonctionnement de la CLE
3. Modification des règles de fonctionnement de la CLE
4. Proposition de constitution du comité technique
5. Retour sur les dossiers reçus et demandes d'avis techniques
6. Avancement du projet LIFE.

b) Proposition de constitution du Comité Technique de la CLE

Aurélien VERSTRAET – Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born, Animatrice SAGE

Fabien BIDABE – Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born, Technicien rivières

PICKHAHN Laurent – Communauté de Communes des Grands Lacs, Technicien Lacs

Julien FERRERE-TASTET – Communauté de Communes des Grands Lacs, Chargé de mission Environnement, animateur Natura 2000

LAVIE Eric - Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, Chargé de Mission Politique de l'Eau

BRICHE Nathalie – Conseil Départemental de la Gironde, Service de la ressource en eau et de la qualité des milieux

ZUAZO Andoni – Conseil Départemental des Landes, Responsable du Service Milieux Aquatiques

CHEVALIER Jean-Jacques – Agence de l'Eau Adour-Garonne, Coordinateur Territorial, Délégation Adour et Côtiers,

GIZON Guillaume – DREAL Aquitaine, Chargé de mission Politique de l'Eau et Gestion des Milieux Aquatiques

PERROT Lisa – DDTM de la Gironde, Chargée de Missions Planification de l'Eau

MOUNEYRES Marie-Gabrielle – DDTM des Landes, Cheffe de Bureau Planification et Transversalité

JACQUOT Hervé – OFB, Chef du Service Départemental

JEANDENAND Sabine – Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), Directrice Générale des Services

c) Avis de la CLE

Lors de la CLE du 28 septembre 2023, la présentation des projets soumis à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau sont les suivants :

Demandeur	Date de dépôt	Sujet	Date de réponse attendue	Date de réponse
SCEA MILLET - LANDES - AGRICULTURE	02/11/2022	Remplacement d'un forage d'irrigation AE129 - YCHOUX	-	-
EARL BIREDIS - LANDES - AGRICULTURE	16/11/2022	Remplacement d'un forage 10539 - YCHOUX AH37	-	-
SYNDICAT INTECOMMUNAL du BASSIN d'ARCACHON	27/09/2022	Dragage du port de la Hume	-	-
SYNDICAT INTECOMMUNAL du BASSIN d'ARCACHON	12/01/2023	La Teste de Buch - SIBA - Projet zone d'expansion des eaux pluviales urbaines	-	-
SCEA DES PINS FRANCS - LANDES - AGRICULTURE	09/01/2023	Création d'un forage d'irrigation D881 - LUË	-	-
SCEA LA CHERRE - LANDES AGRICULTURE	21/03/2023	Remplacement d'un forage (n° 4285) K512 - LUË	-	-
SCEA DES DUNES DU BORN	18/01/2023	Remplacement d'un forage d'irrigation E190 - SAINT PAUL EN BORN	-	-
CCGL - BISCARROSSE	27/01/2023	Aménagement de la ZAC La Mountagnotte	18/07/2023	03/07/2023
SAS PROMOTION PICHET - LANDES - PIEZOMETRE	16/06/2023	Création d'un piézomètre AL1785 - BISCARROSSE	-	-
FOURNIER JONATHAN - LANDES - AGRICULTURE	30/06/2023	Création d'un forage d'irrigation B19 - ESCOURCE	-	-
CCGL	04/07/2023	Extension STEP BIREBRAC	26/08/2023	25/08/2023
SCEA DE LA MOLINIE	06/07/2023	SCEA de la Molinie	-	-
SCEA GASTON ET FILS - LANDES - AGRICULTURE	18/04/2023	Remplacement d'un forage d'irrigation (n° 5319) D47 - MIMIZAN	-	-
NEXITY IR PROGRAMMES AQUITAINE	24/05/2023	Construction d'une résidence 194 boulevard de la Plage	-	-
SCEA DE NARP - LANDES - AGRICULTURE	08/03/2023	Création de 5 forages et prélèvements - BISCARROSSE CE295-298-301-305-308	-	-
CA BASSIN D'ARCACHON SUD	02/06/2023	Création d'une piste cyclable Louis Lignon	-	-
MAGUIDE SAS	26/06/2023	DIOTA - VERT - CPV - ZEEnergy Maguide	-	-
ASA DFCI DE VERT	04/08/2023	DIOTA - VERT - Piste DFCI VERT	-	-
COMITE OUVRIER DU LOGEMENT - LANDES - RABATTEMENT	06/06/2023	LO SHUC - PARENTIS	-	-
ASA DE DFCI DE MIMIZAN AUREILHAN BIAS ST PAUL EN BORN - LANDES - DFCI	18/08/2023	Déclaration d'existence d'un forage artésien DFCI A519 - SAINT PAUL EN BORN	-	-
ASA DE DFCI DE PONTENX LES FORGES - LANDES - DFCI	18/08/2023	Création d'un forage DFCI - PONTENX LES FORGES H623	-	-

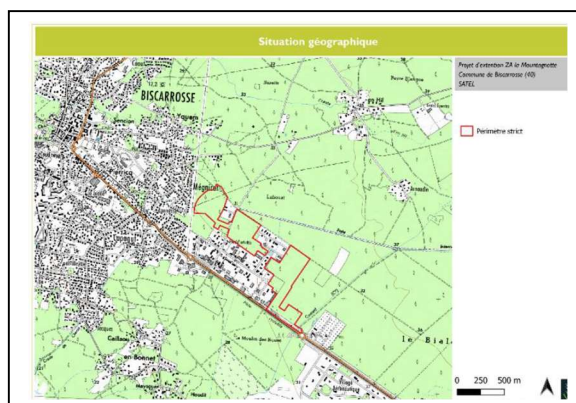
Les avis techniques sur les dossiers précisés supra ont été émis, compte tenu des délais réglementaires et en accord avec la DDTM40, avant la CLE. Ils ont porté sur :

1/ Aménagement d'une Zone d'Activité Concerté « La Mountagnotte » BISCARROSSE

DESCRIPTION DE L'AMENAGEMENT

La superficie totale du projet d'extension de la zone d'activités est donc d'environ 38,08 ha.

La destination des lots et l'implantation des bâtiments à la parcelle seront décidées en prenant en considération à la fois la situation géographique, les conditions d'accessibilité, la visibilité et le type d'activités sur la ZA existante, de sorte à éviter les conflits d'usage.

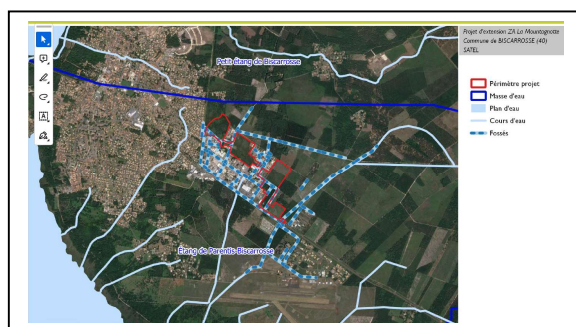


RESEAU HYDROGRAPHIQUE PRESENT

Plusieurs cours d'eau de type crastes et canaux au sein et aux abords immédiats du site d'étude ont été recensés :

- A 300 m l'ouest du projet, la Craste de Chécot ;
- A l'est, le Canal « Le Courant » traverse la zone pour se jeter dans l'étang de Biscarrosse et de Parentis.

Grâce à l'enquête de terrain d'ECR Environnement, il a été déterminé les relations entre les canaux et les fossés relevés sur la zone d'activités. Il existe en effet des fossés en bordure de rues dans le périmètre récupérant les eaux provenant des surfaces imperméabilisées de la voirie, des locaux industriels et des habitations.



AVIS Technique de la CLE sur la compatibilité du dossier avec le SAGE:

- Plusieurs demandes de précisions ont été formulées et de justifications techniques par rapport à des infrastructures existantes pour vérifier la capacité d'accueil d'effluents supplémentaire pour éviter tout risque de pollution du milieu naturel.
- éclaircissements attendus sur le fonctionnement hydraulique de la ZAC:
 - * évacuation des eaux pluviales par fossés et crastes
 - * création de ZH par comblement de fossés
- compléments d'information par rapport aux mesures de compensations pour la biodiversité.

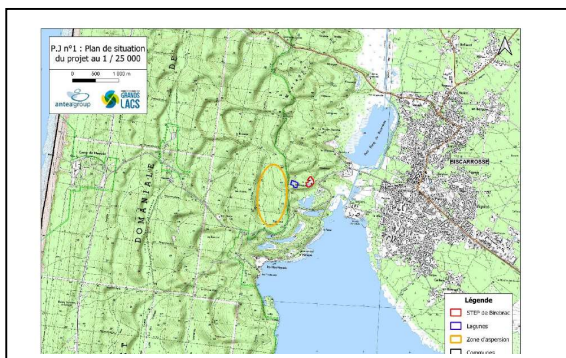
2/ Régularisation administrative et à l'extension de la station d'épuration de Birebrac BISCARROSSE

Contexte et objectifs du projet

Depuis le récent transfert de compétence, la Communauté de communes des Grands Lacs exploite la station d'épuration (STEP) de Birebrac qui traite les eaux usées du bourg. Celle-ci a été mise en service en 1994 et son exploitation est autorisée jusqu'à fin 2023 (PJ n°5ter du DDAE) pour tenir compte de la réalisation de la présente nouvelle demande d'autorisation environnementale et des études associées.

La Communauté de communes des Grands Lacs envisage donc :

- D'augmenter la capacité de traitement de la STEP, qui implique notamment l'extension de la STEP et de la zone d'aspersion ;
- D'améliorer les traitements existants et de mettre en place des traitements supplémentaires (traitement du phosphore, traitement tertiaire...).

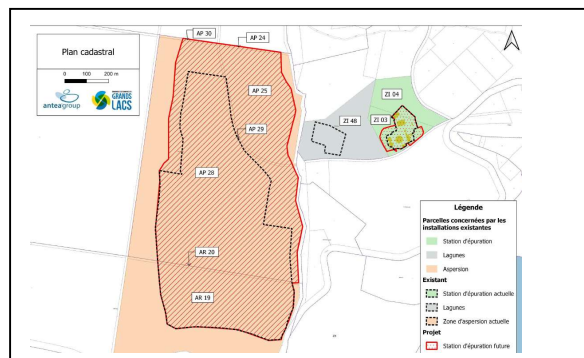
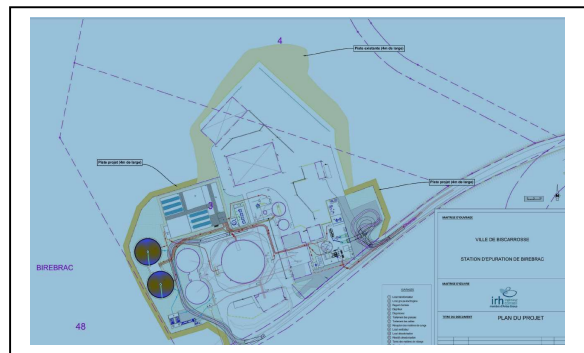


Le projet vise à demander le renouvellement de l'autorisation d'exploiter.

Il prévoit également une augmentation de la capacité de traitement de la STEP, en passant de 43 000 EH à 50 000 EH (+ 7 000 EH).

Les travaux sur la station d'épuration de Birebrac consistent à :

- Réhabiliter les prétraitements de la station d'épuration (augmentation de la capacité hydraulique à 850 m³/h) et améliorer le traitement des graisses,
- Augmenter la capacité hydraulique de la station via la création d'ouvrages permettant de traiter 600 m³/h sur les ouvrages biologiques contre 300 actuellement,
- Mettre en place un traitement complet de l'azote par nitrification/dénitrification intégrant la construction de nouveaux bassins,
- Mettre en place un traitement du phosphore,
- Ajouter un traitement tertiaire pour traiter la bactériologie afin de pérenniser le rejet des eaux traitées par aspersion dunaire,
- Ajouter les équipements et ouvrages permettant le dépotage et le traitement des sables ;
- Étendre la zone d'aspersion des effluents existantes de 25 ha supplémentaires.



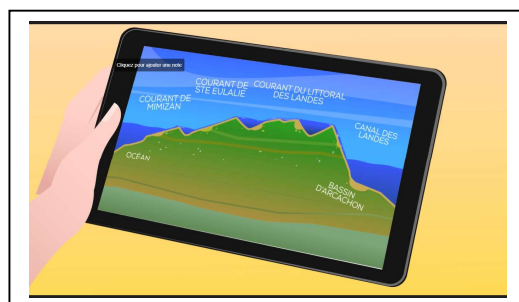
AVIS Technique de la CLE CLE sur la compatibilité du dossier avec le SAGE:

- Dispense d'évaluation environnementale par Arrêté Préfectoral du 16,12,2019
- Etude d'incidence très complète
- 1 observation de pur formalisme
- Une attention particulière lors de la phase travaux pour s'assurer que le contenu du dossier soit respecté au regard de la biodiversité et des zones humides voisines du site

d) Communication / Sensibilisation

Divers projets de communication et de sensibilisation ont été mutualisés avec Natura 2000, la Communauté de Communes des Grands Lacs, l'Office Intercommunal de Tourisme :

- Vidéo motion sur la chaîne des lacs et leur fonctionnement hydraulique et son environnement, <https://www.youtube.com/watch?v=CzRiwwmrAeE&t=15s>
- Sensibilisation des éco-délégués aux collèges Jean Mermoz et Nelson Mandela de Biscarrosse le 20 mars 2023.
- Echange autour de la gestion de la ressource en eau du modèle français et du modèle Taiwanais le 20 avril 2023 avec une délégation de scientifiques de Taiwan et le BRGM,
- Participation à une table ronde le 3 juin 2023 au Forum de l'Environnement de la Commune de Biscarrosse,
- Tournage le 6 juin 2023 d'une GreenNews sur la thématique de la ressource en eau et de la production d'eau potable avec une prise d'eau dans le Lac Cazaux – Sanguinet, Office Intercommunale de Tourisme,
- Juillet / Aout 2023 : animation par le CD40 service Espace Naturel Sensible et animateur Naturel 2000, à la lagune d'Hournau, Biscarrosse



- Participation à une table ronde aux Rencontres du tourisme de l'Office intercommunale de tourisme le 7 novembre 2023 : présentation du système hydraulique et hydrogéologique du territoire du SAGE B&B, impact du changement climatique et adaptation des usages à envisager.
- Participation le 27 novembre 2023 au colloque : l'eau une priorité parlementaire, organisé au Sénat par le Cercle Français de l'Eau. Enjeux de gouvernance, qui a l'autorité pour organiser le partage de l'eau sur le territoire ? Qui finance le grand cycle de l'eau.
- Divers articles presse papier, SudOuest...
- Diverses parutions sur les Newsletters de la CdC des Grands Lacs,
- Diverses communications sur les réseaux sociaux de la CdC des Grands Lacs,
- Parution dans le Grands Lacs Infos #23 de décembre 2023 : projet Life Eau&Climat une réflexion collective autour de l'eau et le changement climatique,
- En cours, travail sur la refonte et la mise à jour règlementaire du site internet du SAGE B&B.

e) Connaissance

Suite à l'identification d'une mortalité anormale piscicole sur l'étang de la Gourcq, un travail collaboratif a été mené avec le SIBA afin de réaliser des prélèvements et analyses pour identifier le(s) potentiel(s) cause(s) de cette mortalité et les éventuels impacts sur la biodiversité avoisinantes (Technicien rivières, animateur Natura 2000...). Un pH acide a été identifié et nous nous sommes mis en lien avec d'autres gestionnaires de plans d'eau dont les territoires ont subi des incendies l'été 2022 afin de recueillir leur retour d'expérience de l'impact des cendres sur le pH des plans d'eau. Finalement, aucune cause n'a pu être identifiée.

Le 15 mai 2023, à SALLES, participation à la réunion de présentation du projet du SCOT SYBARVAL. Avis juillet 2023.

Participation à des Comités Techniques, permettant de délivrer les préconisations du SAGE B&B aux porteurs de projets :

- les révisions de PLU (Biscarrosse),
- aménagement de ZAC La Puyade 2, Biscarrosse.

f) Projet Européen Life Eau&Climat

De nombreuses réunions avec l'OiEau se sont tenues dans le cadre du pilotage des projets Life Eau&Climat.

Contexte et objectif

- Dans le cadre du **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la Ressource en Eau (PAGD)** du SAGE Etangs littoraux Born et Buch, la **Commission Locale de l'Eau** a souhaité bénéficier d'une **étude prospective (Changement Climatique (CC))** sur les ressources en eau pour permettre :
 1. A la CLE de disposer d'une **vision objective sur les conséquences du CC à moyen/long termes** + de définir une **stratégie d'adaptation**.
 2. De disposer d'un outil d'aide à la décision pour ajuster les orientations voire modifier et/ou réviser le SAGE.
- ⇒ Le Syndicat mixte du bassin versant des lacs du Born (SMBVLB) a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur le projet **LIFE «Eau & Climat»** et sa proposition a été retenue par la **commission Européenne**.
- Le **SMBVLB s'est rapproché du BRGM** afin de l'aider dans cette démarche
- ⇒ Signature d'une convention de Recherche et Développement portant sur 2 points :
 1. **Construction et calage d'un modèle hydrogéologique** pour évaluer l'**impact du changement climatique sur les ressources en eau du territoire** et pour simuler différents scénarios (concertés) d'adaptation au changement climatique
 2. Accompagnement dans l'**élaboration d'un programme d'adaptation au changement climatique** via une **approche participative** impliquant les principaux acteurs du territoire

Objectif du modèle

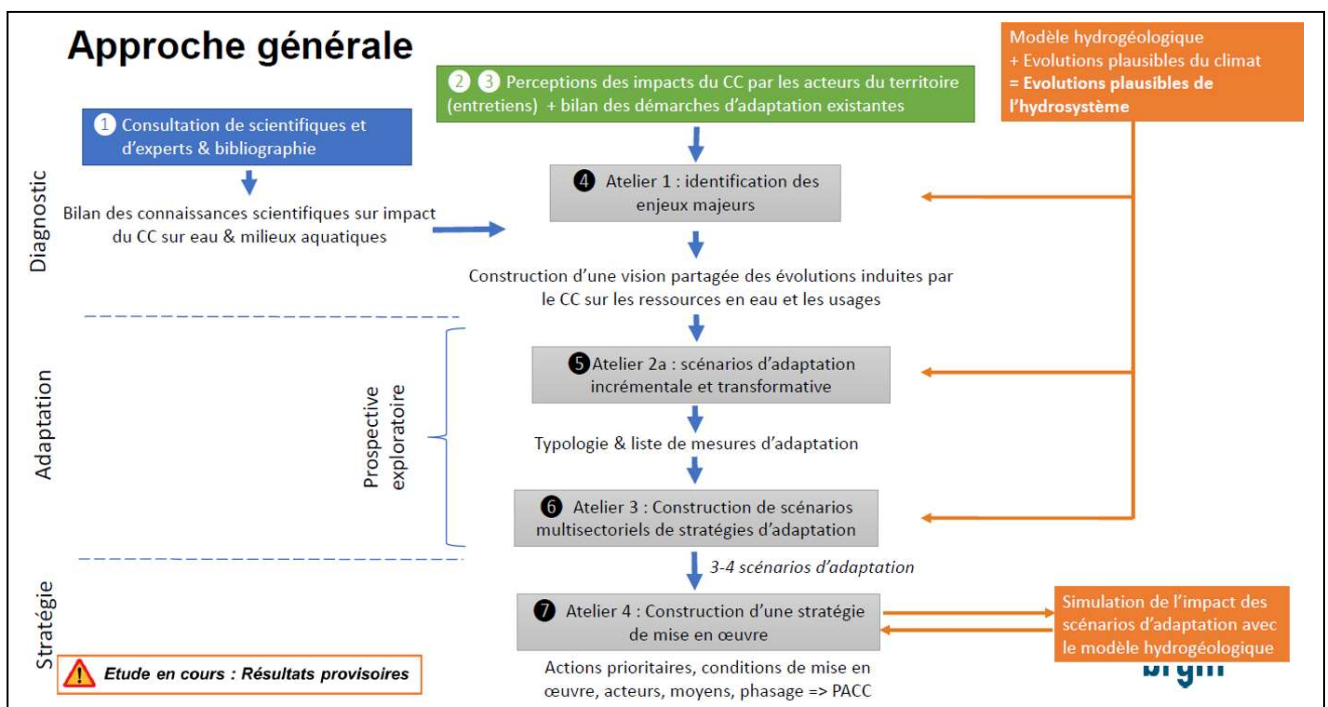
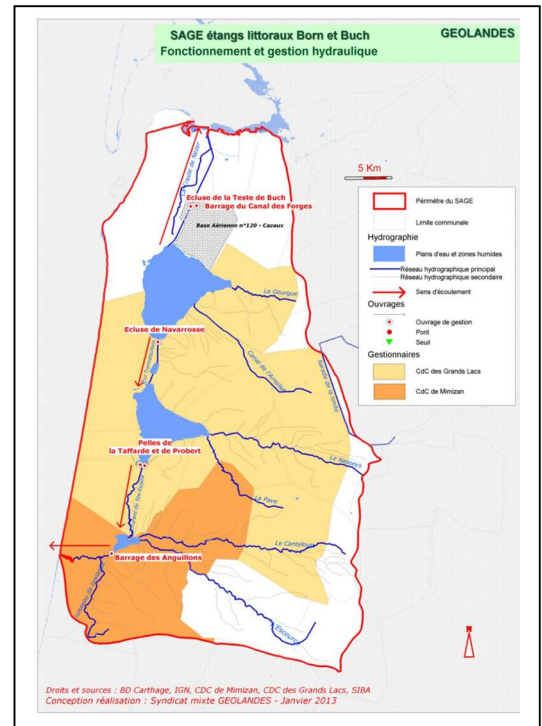
Estimation des conséquences du CC sur les ressources en eau du territoire du SAGE Born et Buch

Hydrosystème local d'intérêt ?

- Eaux de surface : rivières et lacs
- En interaction avec la nappe superficielle s'établissant au sein des formations du Plio-Quaternaire
- Conséquences du CC sur la ressource en eau souterraine (niveau des nappes, écoulements) et sur les eaux superficielles (débits des cours d'eau, niveau des lacs)

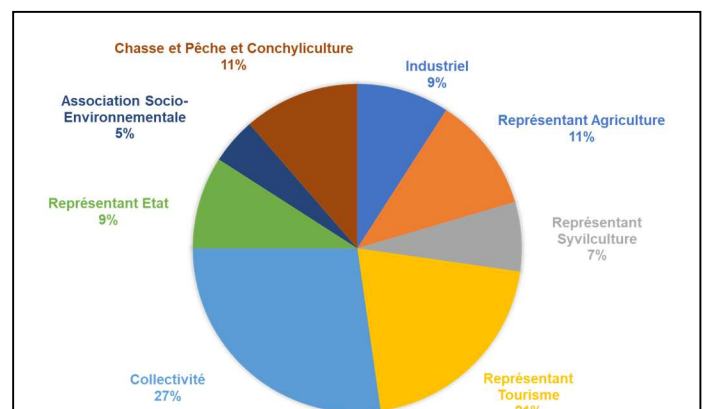
2 – Simuler différents scénarios concertés d'adaptation

⇒ Les résultats seront utilisés lors des ateliers



Objectif des entretiens

- Rencontrer les **acteurs clés du territoire** : collectivités, représentants de l'Etat, acteurs économiques, associations...
- Caractériser leurs **perceptions de l'impact potentiel du changement climatique** sur les ressources, les milieux aquatiques, les usages, les activités économiques
- Bénéficier des retours d'expériences en terme d'**adaptation au changement climatique**



- Produire une **synthèse à destination des acteurs**, qui sera utilisée pour alimenter l'atelier 1

Le premier atelier a permis de partager une vision commune des principaux impacts du changement climatique sur les ressources en eau, les milieux aquatiques et les usages.

Chacun des sous-groupes, de l'atelier #2 prévu du 15 au 17 janvier 2024, travaillera sur un nombre limité d'impacts (2-3 par groupe) qui les concernent en particulier, soit parce qu'ils **en subissent les conséquences** (environnementales et socio-économiques), soit parce que **leurs activités et pratiques participent aux problématiques identifiées**, accentuées par les effets du changement climatique. L'objectif de chacun des groupes sera de construire une liste d'actions/mesures d'adaptation qui les concernent directement, soit en tant qu'acteurs impliqués / concernés par leur mise en œuvre, soit en tant qu'acteurs bénéficiaires de ces actions.

2. Mise en œuvre de l'enjeu « Préservation de la qualité des eaux »

Le 21 février 2023 et plusieurs réunions ont suivi, notamment avec le technicien lacs, avec le SMGBL syndicat de baignade pour caler le fonctionnement des prélèvements et analyse des eaux de baignades (cyanobactéries).

Participation à une réunion initiée par le CD33 sur les Aires d'Alimentation des Captages avec la CCGL et la COBAS

RDV Chambre agriculture Landes et GRCETA

Echanges avec le service Eau et Assainissement de la CCGL, la COBAS, SIBA, les exploitants, le syndicat baignades.

3. Mise en œuvre de l'enjeu « Gestion quantitative et hydraulique »

Travail de recensement des modalités d'instructions des documents d'urbanisme du volet gestion des eaux pluviales sur les communes du territoire. A renforcer en 2024, avec pour objectif de sensibilisation à la prévention des inondations.

EN cours : Recensement des modalités de la gestion des eaux pluviales sur le territoire du SAGE B&B

EN cours : Depuis le 1^{er} novembre 2023, un CDD a été recruté dont une des missions est de préparer le cahier des charges pour la réalisation d'une étude hydraulique (Lidar et modèle hydraulique) et de réaliser le recensement des informations existantes autour des connaissances du fonctionnement hydraulique des bassins versants du territoire du SAGE B&B.

Le 13 novembre 2023, lors d'un entretien avec des financeurs (AEAG et CD40), ce projet de lancement d'une étude hydraulique sur le territoire du SAGE a été abordé afin d'envisager les potentiels financements. L'AEAG précise que le financement peut intervenir entre 20 et 50% et le CD40 qu'une demande hors règlement d'intervention pourra être formulée.

4. Mise en œuvre de l'enjeu « Protection, gestion et restauration des milieux »

Le 2 février 2023, une réunion avec l'entreprise Vermillon a été organisée afin d'échanger autour d'une convention encadrant les interventions de l'entreprise sur les pipes, afin de préserver les espaces naturels (notamment Natura 2000).

Travail en continu sur le diagnostic des Plantes Exotiques Envahissantes (PEE), dans le cadre d'une convention de mise à disposition de personnel, techniciens lac et rivières, avec le syndicat Géolandes.

Travail en continu sur le dragage des ports des communes de la Communauté de Commune des Grands Lacs, dans le cadre de conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement technique du technicien lac et l'animateur Natura 2000.

Participation au COPIL PEE du SIABVELG.

Travail en collaboration avec l'Institut Adour, depuis le 6 novembre 2023 sur l'identification des zones humides du territoire.

Participation au COPIL du Plan National d'Action piloté par le DREAL et mis en œuvre par le CBNSA isoètes.

Rencontres du tourisme de l'Office Intercommunal du Tourisme le 3 avril 2023. Matinée « Notre destination durable » prévoit un temps de présentation des espèces remarquables et des enjeux environnementaux des Grands Lacs par une co-intervention avec Anaëlle DEVEAUD du CBNSA.

Participation aux Comités Techniques et Comité de Pilotage du Plan Plage Lacustre Biscarrosse.

Suivi de la mise en œuvre du PPGCE par le technicien rivières du SMBVLB.

Pilotage des suivis mis en œuvre par le SMBVLB, le technicien rivières, des zones tampons humides artificielles suite à l'étude phytoremédiation.

5. Mise en œuvre de l'enjeu « Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale »

Coordination et présentation des actions mise en œuvre sur le territoire de la CCGL via leurs commissions Environnement.

Participation au développement d'une Stratégie touristique éco-responsable sur le territoire de la CCGL en partenariat avec l'Office du Tourisme des Grands Lacs et le service développement économique de la collectivité.

Participation aux réunions inter-préfectorales sur la révision du Règlement de navigation du lac Cazaux – Sanguinet – Biscarrosse.

III. Perspectives 2024

Le sujet de la gestion des eaux pluviales (EP) est au cœur des priorités du SAGE pour l'exercice 2024. La révision du SAGE interviendra fin 2024, début 2025, et la mise en œuvre de cette démarche pourra impulser une prise en compte de ces enjeux dans les futurs aménagements du territoire du SAGE. Les grands objectifs seront de recenser les modalités de gestion des eaux pluviales et de proposer des actions d'amélioration, diminuant ainsi le risque inondation, et d'améliorer la connaissance des rejets en cours d'eau – Station d'épuration, industries, activités tertiaires polluantes ... (ASD, CSD...).

Afin d'appréhender au mieux le fonctionnement du système hydraulique sur le périmètre du SAGE Born et Buch, une étude hydraulique est envisagée.

La loi n°2010-788, connue sous le nom de loi Grenelle 2 de 2010, transpose les dispositions de la Directive Inondation de 2007, une directive européenne visant à établir un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation. L'objectif principal de cette directive est de réduire les conséquences néfastes des inondations sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine et l'économie. La loi Grenelle 2 reprend les éléments de cette directive et y ajoute de nouvelles dispositions, notamment :

- L'évaluation préliminaire des risques d'inondation ;
- La mise en place d'une stratégie nationale de gestion des risques ;
- L'identification des territoires présentant des risques d'inondation ;
- La création de cartes de surfaces inondables et de cartes de risques d'inondation ;
- L'élaboration d'un plan de gestion du risque ;
- La mise en œuvre d'une stratégie locale pour gérer le risque d'inondation.

Les objectifs du marché spécifié, sur le périmètre du SAGE Born et Buch, sont les suivants :

1. Apporter des connaissances sur le fonctionnement du réseau hydraulique complet de la chaîne d'étangs/lacs situés dans le périmètre du SAGE des étangs littoraux de Born et Buch.
2. Créer un Modèle Numérique de Terrain, un Modèle Numérique d'Élévation et un modèle numérique de surface en utilisant la technologie LiDAR topo-bathymétrique ;
3. Réaliser des cartographies détaillées et identifier les différents éléments du réseau hydrographique, incluant les lacs, les cours d'eau, les zones humides, les nappes d'eau, et l'ensemble du réseau hydrographique, ainsi que les relations entre ces entités ;
4. Caractériser les différentes zones humides du bassin versant et comprendre leur rôle et interaction de manière quantitative selon les saisons ;
5. Analyser les débits et les variations saisonnières des lacs et des tributaires, en se concentrant sur les phénomènes de crue et d'étiage ;
6. Étudier les interactions entre les lacs, les cours d'eau, les zones humides, les nappes d'eau et l'ensemble du réseau hydrographique, ainsi que leur impact sur les sens d'écoulement et les débits ;
7. Identifier les usages actuels et potentiels de ces ressources hydrauliques ;
8. Élaborer un plan d'action pour lutter contre les inondations, en favorisant l'hydromorphologie naturelle du territoire ;
9. Cartographier et définir les réseaux pluviaux sur le territoire du SAGE ;
10. Modéliser les flux liés à l'eau et les dynamiques induites ;
11. Proposer des solutions d'amélioration de soutien à l'étiage et à l'écrtage des crues ;
12. Respecter la continuité écologique.

Il est stipulé que l'étude devra considérer à la fois l'eau et ses flux localement et dans une perspective globale.

Dans une temporalité plus courte, le 21 décembre 2023 deux projets ont été validés par la Commission de protection et de mise en valeur de l'environnement de la CdC des Grands Lacs en présence du Président du SMBVLB.

Le pôle environnement va donc s'employer à proposer une étude de faisabilité pour chacun de ces projets :

- la **renaturation d'une zone humide** / L'aménagement d'une zone d'expansion de crue (Laouadie 2),
- **réaménagement du Petit Etang** de Biscarrosse afin de retrouver de la capacité de stockage d'eau.

